

Finances des Outre-Mer Lurel dénonce une « purge »

ÉCRIT PAR LA RÉDACTION

24 mai 2019

Lurel dénonce une « purge »

« 180 millions d'euros affectés à l'Outre-mer n'ont pas été dépensés en 2018 ». Affirmation lancée par le sénateur Victorin Lurel dans un communiqué daté du 20 mai dernier. C'est 10 % des sommes octroyées aux territoires ultramarins et qui n'ont pas été utilisées. Selon le sénateur, c'est du jamais vu dans les annales des exercices budgétaires. Il en déduit que « *l'État réalise des économies sur le dos des Ultramarins.* » Victorin Lurel affirme que la purge budgétaire infligée aux Outre-mers est réalisée en deux temps. « *D'abord on a appauvri le budget en amont, ensuite on n'a pas dépensé les sommes déjà minimisées* ». Le sénateur réfute les arguments du gouvernement qui explique que cette situation est « *indicateur des collectivités à assurer leur part de financement* ». Manœuvre cynique, estime Victorin Lurel. L'ancien ministre objecte que les collectivités d'Outre-mer sont en première ligne pour la mise à disposition des terrains, la garantie des prêts et la recapitalisation des opérateurs du logement social. Victorin Lurel se fait cinglant : « *soit donc les collectivités sont devenues subitement incompétentes, soit le gouvernement use de tous les artifices pour bloquer le financement des dossiers* », écrit-il. Le sénateur parle d'avarice organisée par le gouvernement. Il prend l'exemple du logement social où la suppression de l'allocation logement/accession a privé cette politique déployée en Outre-mer de 64,8 millions d'euros.

Bateau ivre

Résultat affirme le parlementaire, il manque la construction de 2 300 logements sur les 10 000 prévus. Le sénateur interroge : « *Quid des restes*

à payer par l'État ? Comment se répartissent pour chaque territoire les sommes engagées et les restes à payer? » Selon Victorin Lurel, « *sur ces questions, le document reste mutique* ». Et de réserver le coup de grâce au ministère des Outre-mer. Qui est selon lui « *un bateau ivre* ». Le sénateur dénonce les mesures d'austérité budgétaire votées en fin d'année : « *Ce ne sont pas elles qui vont redresser le cap en 2019* ».